



# Baromètre 2020 du Travail à temps partagé

## A propos du Portail du temps partagé :

Le Portail du temps partagé est un dispositif de promotion du Travail à temps partagé et de l'ensemble de ses acteurs. Accompagné dès les premiers jours par des partenaires emblématiques, l'équipe du Portail du temps partagé concrétise de nombreux projets dont ce baromètre, le Livre Blanc, les Trophées, et la Lettre du temps partagé.

# Baromètre 2020 du Travail à temps partagé

## Témoignages

« Le temps partagé :  
une fois que les PME  
y ont goûté, elles ne s'en  
passent plus ! »

« La pratique du temps  
partagé est un réel  
épanouissement.  
Mais il faut être  
très organisé  
et opérationnel  
dans son métier ».

Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont le plaisir de vous présenter la 5<sup>ème</sup> édition du Baromètre annuel du temps partagé.

Le questionnaire a été transmis fin 2019 à l'ensemble des professionnels du temps partagé. Le nombre de répondants est en légère baisse, notamment sur les indépendants (44% des réponses cette année / 51% édition précédente).

Le baromètre 2020 confirme les tendances déjà observées :

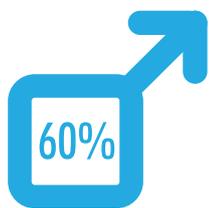
- 94 % des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (35%) et d'être autonome (26%),
- Le Travail à temps partagé couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,
- La majorité sont des professionnels aguerris (79% ont 40 ans et +) mais leur ancienneté dans le temps partagé est encore limitée (24% le pratique depuis plus de 5 ans).
- L'entreprise adhère pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (28%) et l'expertise plus pointue (25%) de ces professionnels à temps partagé.

Les nouvelles tendances constatées en 2019 se poursuivent. Le taux de non-cadre continue à augmenter avec 34% des répondants (cf. 25% en 2019 et 11% en 2018). 40% des professionnels sont à temps plein (cf. 41% en 2019 et 22% en 2018).

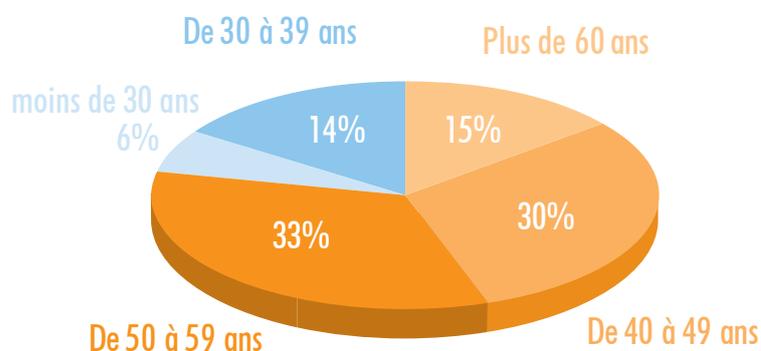
**Bonne lecture**  
et à l'année prochaine pour la 6ème édition !



## Le temps partagé, la parité homme - femme



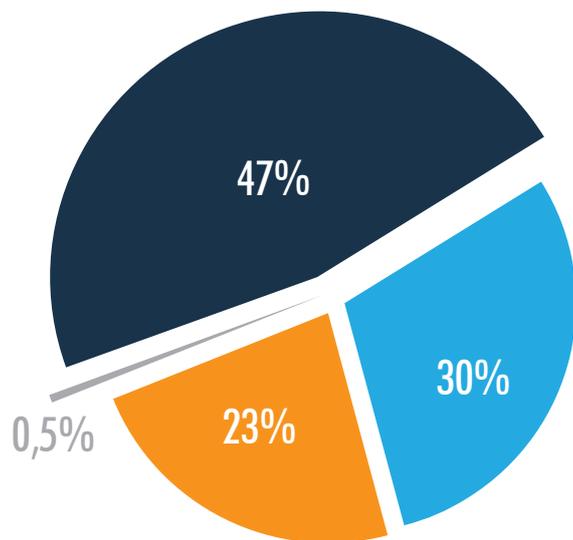
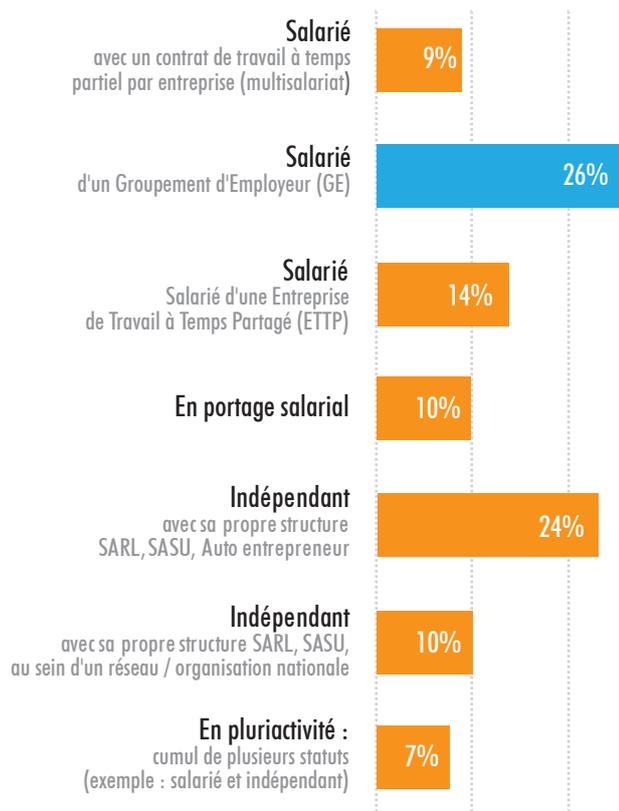
### Par tranche d'âge



### Lieu d'intervention



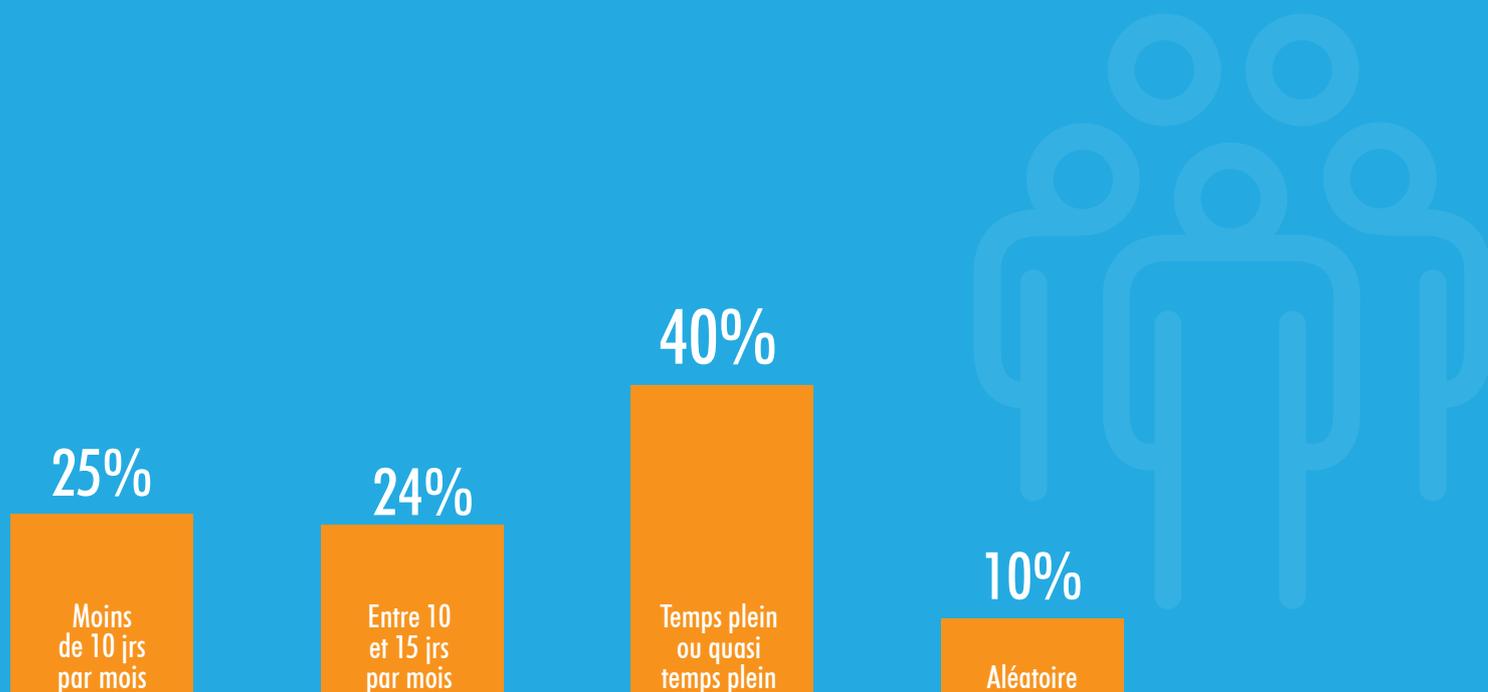
### Par statut



- Ile de France
- En régions en grande agglomération (Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux ...)
- En régions hors grande agglomération
- A l'étranger



## Temps d'intervention cumulé en entreprise



**66%**  
sont des cadres



Moins  
d'1 année



Entre 1 et 5 ans



Entre  
6 et 10 ans



Entre  
11 et 15 ans



Plus  
de 15 ans

## Pourquoi avoir choisi le temps partagé ?

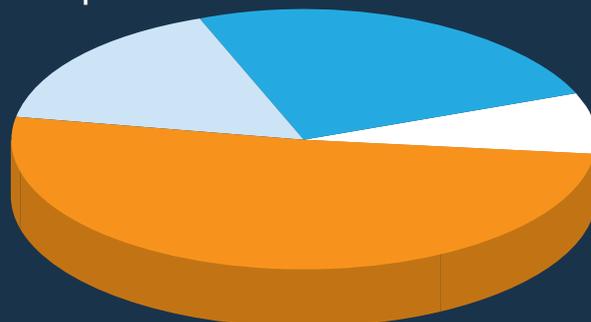
**94%**  
souhaitent rester  
à temps partagé

**16%**

Pour un retour à l'emploi

**26%**

Pour une opportunité du moment



**54%**

Pour une nouvelle façon de travailler

**Autres 4%**

Autonomie, nouveau besoin,  
être propriétaire de son emploi,  
garder contact avec la vie active,  
un meilleur équilibre vie pro/privé



35%  
Diversité  
des missions



26%  
Autonomie



20%  
Equilibre  
vie professionnelle  
vie personnelle



10%  
Mutualisation  
des risques  
sur plusieurs  
entreprises



6,4%  
Revenus  
récurrents



2,4%  
Autres

## Et pour les entreprises

**28%**

Une solution flexible

**25%**

Une expertise plus pointue

**20%**

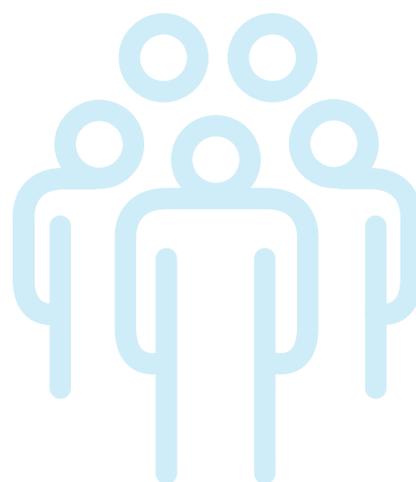
Une meilleure maîtrise des coûts

**15%**

Déléguer  
le pilotage  
de projets

**11%**

Une implication  
dans la durée





À l'année prochaine pour la 6<sup>ème</sup> édition !

[contact@le-portail-du-temps-partage.fr](mailto:contact@le-portail-du-temps-partage.fr)  
[www.le-portail-du-temps-partage.fr](http://www.le-portail-du-temps-partage.fr)

Crédit photo : Bench Accounting, Waoolmage.